

Fondateurs de notre association en 1960, ils étaient des parents, 'défricheurs' de terres incultes sur lesquelles ils ont réussi à faire admettre et à faire vivre autrement les personnes porteuses de handicap intellectuel. On disait à l'époque « infirmes ou arriérés mentaux ... » comme en témoigne un article paru dans "La vie Familiale Vosgienne", journal de l'Union Départementale des Associations Familiales en date du 5 mars 1957. Cet article mettait d'abord l'accent sur le drame humain de l'arriération mentale mais évoquait l'émergence de nouvelles perspectives comme la création d'IMP qui ne pouvait cependant se faire sans la mobilisation des familles concernées, en liaison avec l'UDAF, afin d'entreprendre une action utile. Dans les semestres qui suivirent, Monsieur René Touchet, alors secrétaire général de l'UDAF des Vosges ne ménagera pas ses efforts, ainsi que nous avons pu le constater par les courriers retrouvés dans nos archives, pour rassembler quelques familles, contacter les diverses autorités départementales concernées ainsi que l'association d'Aide aux Enfants Infirmes mentaux de Meurthe et Moselle qui créait son premier centre "Clair Matin" à Vandœuvre-Lès-Nancy. Il put alors prendre l'initiative de les réunir pour s'engager dans une belle aventure.

Les premières années laborieuses.

Il fallait ainsi qu'ils en veuillent ces pères et mères de famille pour se réunir en assemblée constitutive, le dimanche 7 août 1960, alors que d'autres pensaient aux vacances ! C'est grâce à eux et au soutien appuyé de l'U.D.A.F. des Vosges que naquit l'Association de Parents d'Enfants Infirmes Mentaux (A.P.E.I.M.) des Vosges. Une proposition de statuts fut soumise au vote de l'assemblée et adoptée. Un premier bureau (provisoire) fut élu, Monsieur Georges Yan d'Epinal en était le Président, Monsieur Maurice Schnerb de Mirecourt le Vice-président, Monsieur Fernand Chachay d'Epinal le Trésorier et Mesdames Goetz d'Epinal et Perrin de Remiremont Secrétaires. On pourra relire ci-contre, inséré dans la "Vie familiale vosgienne", journal de l'UDAF de septembre 1960, le compte-rendu de cette assemblée constitutive.

Quelques jours plus tard, les statuts furent déposés en préfecture des Vosges et publiés au journal officiel n° 199 du 27 août 1960 page 7980. Les premiers contacts avec l'UNAPEI datent également de ce mois d'août 1960. La première préoccupation du bureau fut de travailler à recenser l'ensemble des personnes concernées par un besoin d'école spécialisée (contacts avec les associations familiales locales notamment) et d'élaborer un projet de création d'IMP sur le modèle du Clair Matin de Vandœuvre : établissement d'un budget (143 400 NF d'investissement et de fonctionnement de la première année pour 30 enfants), recherche de financement et de soutiens auprès des élus et des administrations, etc.

Sous l'égide de l'Union Départementale des Associations Familiales —

Création de l'association de parents d'infirmes mentaux du Département des Vosges

Nous écrivions, il y a quelques mois : « L'enfance déficiente, c'est pour les parents, les médecins, les éducateurs, un très vaste problème. Pour la famille : c'est la lutte de tous les jours et de chaque instant avec l'entourage, les voisins, la société, si elle veut garder avec elle l'enfant atteint d'une grave infirmité physique ou mentale.

... Or, l'enfant déficient peut et doit recevoir une place dans la société »... C'est pourquoi l'Assemblée générale de l'Union nationale des Associations familiales, qui se tenait les 26 et 27 septembre 1959 à Nancy, demandait à toutes les Unions départementales présentes de se soucier de ce problème.

Nous l'avons pris, dans les Vosges, très à cœur. Pendant dix mois, démarches entreprises, visites faites, contacts établis ; et voici qu'en pleine période des vacances, le dimanche 7 août 1960, quinze pères de familles et deux mères de familles, parents d'enfants infirmes mentaux, étaient réunis à la Maison de la Famille, à Epinal, pour constitution d'une Association départementale.

Assistaient également à cette réunion : MM. Emile Cibulka, Président de l'Aide aux enfants infirmes mentaux de Meurthe-et-Moselle et de l'œuvre médico-pédagogique « CLAIR MATIN » de Vandœuvre ; docteur Jean Poirot, Président de l'Association vosgienne de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence à Epinal ; René Touchet, secrétaire du Conseil d'administration de l'U.D.A.F. ; Mme Suzanne Bridon, vice-présidente de l'Association familiale de Saint-Dié et administrateur de l'U.D.A.F. des Vosges ; René Haas, directeur de la Caisse d'allocations familiales à Epinal ; Jean Simonet, Président du Comité départemental de la Croix-Rouge Française à Epinal ; Mlle

Louis, assistante sociale à la Caisse d'allocations familiales.

Présidence de M. Cibulka. Lecture des statuts par M. René Touchet, auquel il convient ici de rendre particulier hommage, car c'est lui qui, mandaté par le Conseil d'administration de l'U.D.A.F. des Vosges, consacra pendant de longs mois temps et dévouement afin de promouvoir la création de l'Association. Exposés du Docteur Jean Poirot et de M. Emile Cibulka. Puis, les statuts ayant été approuvés, on procéda à l'élection du bureau provisoire.

— **Président** : M. Georges Yan, directeur commercial, 20, rue Ponscarne, Epinal. — **Vice-Président** : M. Maurice Schnobb, négociant en tissus, 1, place Gambetta, Mirecourt. — **Trésorier** : M. Fernand Chachay, E. D. F., 11, rue Charles-Lemoyne, Epinal. — **Secrétaires** : Mme Goetz, 11, rue Brandenberger, Epinal, et Mme Perrin, 20, place de la Courtine, Remiremont. — **Membres de droit** : M. le Docteur Jean Poirot, Maître Cassier, avocat, Président de l'Association départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, Mme Suzanne Bridon et M. René Touchet.

La création de cette Association est certes un point de départ. Un recrutement des parents intéressés sera notamment entrepris jusqu'en mars 1960, date à laquelle une assemblée générale élira son comité définitif. Celui-ci tendra alors à la réalisation première d'un demi-internat dans le genre de celui qui existe à « CLAIR MATIN ».

Les adhésions à l'Association de Parents d'infirmes mentaux du département des Vosges sont reçues à la Maison de la Famille, stand 15, rue de la Chapotte à Epinal.

Alors qu'il avait donné une impulsion déterminante aux premiers pas de l'association, Georges Yan doit hélas se démettre de la présidence le 8 janvier 1961 pour cause de mutation professionnelle en région parisienne. René Touchet, considéré comme l'animateur de l'association, reprend alors les choses en main. Il se rend à St Dié le 5 mars en vue de la création d'une section de l'APEIM Vosges à l'initiative de Mme Bridon (membre du bureau au titre de l'UDAF), sollicite M. Rauch pour reprendre



René Touchet

la présidence et participe le 9 avril 61, à la réunion des associations de la région accompagné de MM. Rausch, Mervelet et Schnerb. Il convoque ensuite une nouvelle assemblée générale de l'APEIM qui se tiendra le 22 Avril 1961. 24 membres sur les 38 inscrits se sont présentés munis de 5 procurations. De nombreuses personnalités avaient également tenu à y participer pour témoigner de leur soutien. L'Assemblée décida à l'unanimité de donner un nouveau nom à l'Association, désormais désignée "CLAIR MATIN VOSGIEN" qui projette alors de se développer sur 6 secteurs : Epinal, Bains-les-Bains/ Plombières, Mirecourt/ Vittel, Rambervillers, Remiremont/Saulxures/Le Thillot, et Saint-Dié. Le Conseil d'administration est alors constitué des trois représentants de chacun de ces secteurs, élus à l'unanimité. Monsieur Paul Rauch de Saint-Dié en est le Président, Mme Schnerb de Mirecourt et Monsieur Gardeux de Rambervillers les Vice-présidents, Mesdames Perrin de Remiremont et Goetz d'Epinal les

Secrétaires et Monsieur Chachay d'Epinal le Trésorier. René Touchet est bien sûr membre du conseil d'administration ; il le restera jusqu'en 1972. Inconscients sans doute de l'ampleur qu'allait prendre leur aventure, les membres de l'assemblée fixèrent la cotisation à ... trois Nouveaux Francs!

Il semble alors que malheureusement, l'association soit entrée en sommeil, certains membres croyant même qu'elle avait disparu. C'est alors qu'en décembre 61 Maurice Gilbert arrive à Epinal. Il est parent d'un enfant intellectuellement handicapé, a œuvré à l'association les papillons blancs à Paris et souhaite se mettre au service de Clair Matin Vosgien. Très rapidement, il reprend les rênes, devient le nouveau président et relance le projet de création d'un IMP en juin 1962. Un projet est déposé auprès de Monsieur Renaudin inspecteur principal de la population et de l'aide sociale. Il se monte désormais à 287 830 N.F. Sollicité, Monsieur Argant, Maire d'Epinal est très favorable à ce projet. Le sort semble alors s'acharner sur la petite association qui a pourtant manifesté une réelle ambition. En



Albert Noël

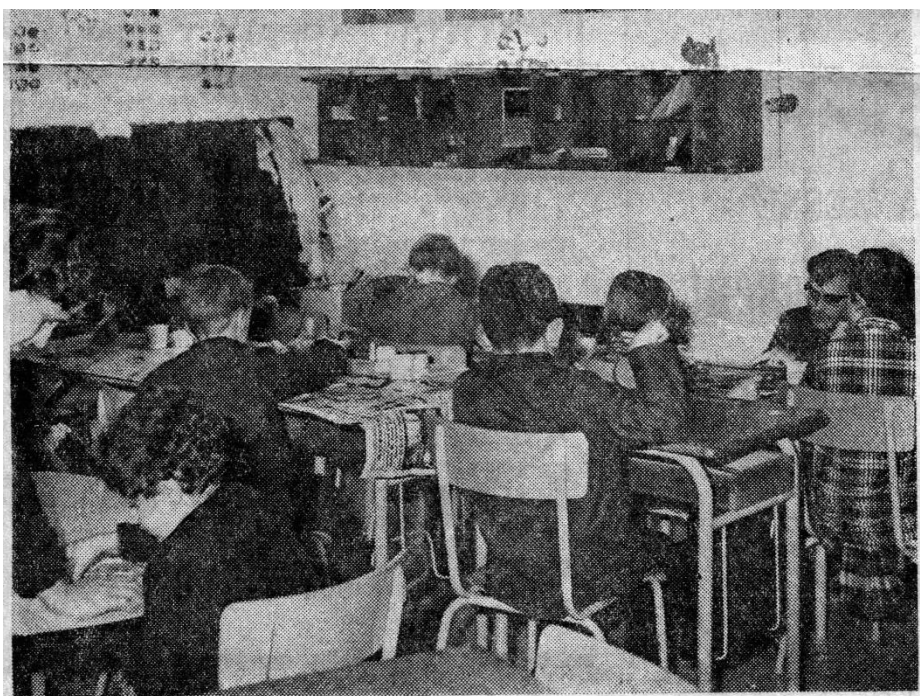
mai 63, Maurice Gilbert est à son tour rappelé sur Paris et doit donc quitter aussi la présidence. Avant de partir, Il se tourne vers Monsieur Albert Noël de Rambervillers pour lui proposer de reprendre la charge et provoque une réunion le 15 juin afin de travailler à la constitution d'un nouveau dossier pour le ministère de la Santé et de s'en répartir les tâches. Albert Noël reprend la présidence à titre provisoire en attendant la prochaine AG. Il apprend que le projet d'IMP n'a pu émarger au plan et qu'il faudra sans doute attendre 3 années pour le prochain. Cependant, le Maire d'Epinal lui confirme qu'un terrain sera mis à disposition pour l'implantation du futur IMP.

Bien sûr, certains membres s'impatientent. On sollicite alors l'UNAPEI en la personne de M. Baudson, délégué régional qui va accompagner Albert Noël dans les démarches auprès de la mairie et de la direction de la population. C'est à ce moment que Mme Chinardet (de Chantraine) se propose comme secrétaire de l'association (en remplacement de Mme Perrin démissionnaire). L'idée de création d'un atelier d'assistance par le travail à Rambervillers est alors soumise. Le 17 octobre 1964, les membres de l'association sont convoqués en assemblée générale. Une quarantaine de participants s'y présentent, on évoque la création d'un centre de rééducation à domicile ou en local propre et on constitue un nouveau bureau. Albert Noël est élu Président, Madame Vincent (de Dompierre) Vice-présidente, Madame Chinardet

Secrétaire et monsieur Chachay Trésorier. On évoque également la possibilité d'un démarrage sur Epinal d'un Service d'Education Spécialisé pour enfants de 6 à 14 ans dans un local qui servirait de classe, de siège social, de permanence, classe qui serait confiée à Mme Rouyer rééducatrice diplômée (subvention est demandée à la CAF). La décision d'adhésion à l'UNAPEI est également unanimement décidée afin de continuer à bénéficier de son assistance et de la reconnaissance d'Utilité Publique.

Une modification des statuts est déposée le 3 février 65, portant sur le nom de l'association qui devient Association de Parents d'Enfants Inadaptés (APEI) des Vosges.

Le 15 février 1965, l'APEI des Vosges ouvre une classe, embryon du futur IMP, où une dizaine d'enfants reçoivent une éducation spécialisée en externat sous la conduite de Madame Rouyer qui auparavant avait accueilli quelques enfants chez elle! Madame Rouyer avait une formation d'éducatrice et une déjà belle expérience dans le domaine de l'éducation des jeunes handicapés.



La première classe d'IMP rue Aristide Briand en 1966

Arrivée en 64 sur Epinal, elle avait fini par trouver la petite permanence de l'APEI dans un baraquement provisoire de la rue de la Chipotte! Elle restera en responsabilité de l'IMP devenu IME jusqu'en 1994.

Le 19 sept 65, l'APEI des Vosges reçoit à Epinal la journée régionale de l'UNAPEI. Au cours de cette réunion, l'assemblée générale de l'APEI eut lieu. Albert Noël y annonce le projet de construction au Saut-le-Cerf du futur IMP

et d'autres "micro-réalisations" à l'étude à Gérardmer et Saint-Dié. Le docteur Poirot, conseiller général y confirme le soutien du département pour garantir l'emprunt nécessaire. Une section APEI est créée à Gérardmer fin 1965. L'IMP d'Epinal, installé rue A. Briand est ouvert le 1/1/66 en semi-internat.

Lors de l'AG du 6 novembre 66 Mme Beaudouin reprend le Secrétariat général et le Président signale que l'IMP (20 places) de la rue A. Briand de même que celui ouvert récemment à Gérardmer (12places) sont devenus trop petits. Un bâtiment préfabriqué du camp d'aviation de l'armée canadienne à Grostenquin, a été donné mais le coût prévisionnel du transport et de la réinstallation s'élève à 400 000NF. Un plan de financement est proposé, le terrain de trois hectares au Saut-le-Cerf sera mis à disposition par la ville d'Epinal. Le Président évoque également l'urgence qu'il y aurait à créer une aide aux mères de familles. Par cette première action significative, l'APEI des Vosges a acquis la crédibilité et la reconnaissance qui vont lui permettre d'envisager un développement de ses projets.

C'est au cours de l'Assemblée générale du 30 décembre 1967 que le Président Noël propose la concrétisation de plusieurs projets : la finalisation du projet IMP-IMPro du Saut le Cerf, l'acquisition de propriétés à Saint-Dié et à Remiremont en vue de l'ouverture d'IMP IMPro, de même à Gérardmer où

L'IMP "Clair matin" est provisoirement installé dans une institution privée. Une colonie de vacances est également envisagée à la suite d'un legs.

Il faut évoquer également à cette époque, l'adhésion de l'APEI au contrat de rente survie mis en place par l'UNAPEI qui permettait à un enfant inadapté de percevoir une rente en cas de décès de son parent adhérent. C'est monsieur Martinol qui a pris en charge la gestion de ce dossier.

L'APEI des Vosges est sur les rails.

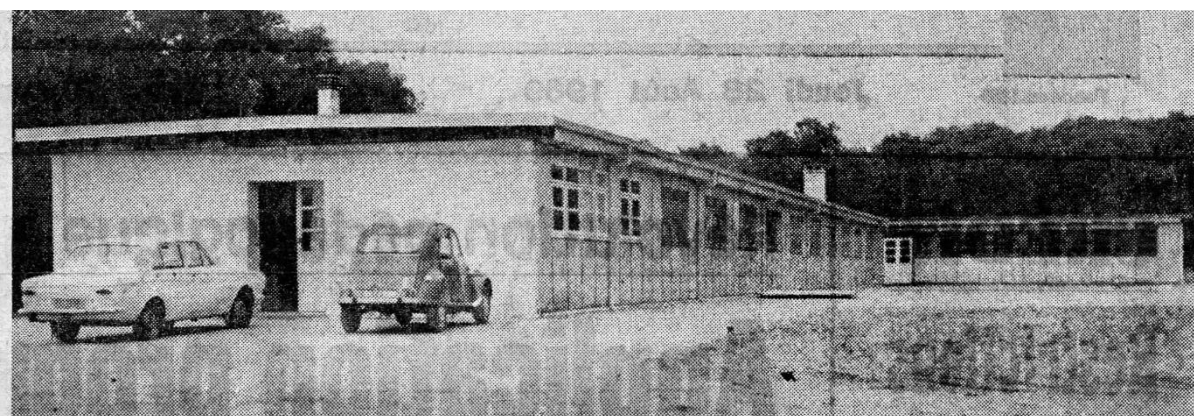
Lors de l'Assemblée générale du 23 novembre 1968, le Président Albert Noël est fier de présenter son bilan aux nombreuses personnalités présentes : l'IMP de Saint-Dié, installé dans l'ancien château Burlin acquis auparavant est ouvert depuis un peu moins d'un an sous la direction de Madame Lavergne qui s'y est beaucoup investie. Quatre-vingt-dix familles ont pu bénéficier des services de l'APEI et le Président prévoit la prise en charge de 130 à 140 enfants pour l'année qui vient. Le budget atteint 120 millions d'anciens francs avec un patrimoine du même ordre. Dix-neuf personnes sont salariées de



Dr. Jean Cussenot

l'APEI et sans doute 25 à 30 le seront dans l'année qui vient. Monsieur Cibulka, représentant l'UNAPEI et des associations Lorraines est très heureux de voir l'APEI des Vosges sur de bons rails mais ajoute qu'il devient néanmoins pressant de s'occuper du problème des adultes et du travail protégé. Au cours de l'année 1969 l'APEI des Vosges devient ADAPEI des Vosges (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés) et se restructure. Albert Noël auquel nous devons cet élan devient Directeur administratif et consacre désormais tout son temps à l'association. Monsieur Martinol est alors le trésorier et le docteur Jean Cussenot, médecin gynécologue bien connu des Spinaliens en devient le Président et le restera pendant 30 années. Avec humanité et intelligence, il va donner à l'Adapei des Vosges une vraie dimension départementale

reconnue par les autorités de tutelle. Au cours de l'Assemblée générale du 12 novembre 1969, le bilan est présenté : l'IMP-IMPro du Saut-le-Cerf est ouvert depuis le 9 septembre sous la direction de Mme Rouyer, avec une capacité d'agrément de 90 enfants, celui de Saint-Dié a un agrément pour 65 et celui de Gérardmer ayant une capacité de 20 enfants n'est plus agréé que pour un an. Le problème majeur



L'IMP-IMPro du Saut-Le-Cerf ouvert en 1969

à résoudre pour atteindre les pleines capacités est celui du ramassage. Ce sera l'un des sujets de travail de la nouvelle équipe avec l'action en faveur des adultes par le travail protégé.

En 1970, l'ADAPEI des Vosges compte 260 familles dont 200 à jour de cotisation. L'objectif est alors de passer à 132 places l'IMP-IMPro d'Epinal, et à 84 celui de Saint-Dié et de créer un IMP sur le secteur de Remiremont en remplacement de Gérardmer qui n'a pas de locaux dignes. De même une implantation sur le secteur de Neufchâteau est souhaitable... Pour financer tous ces projets, les

adhérents se mobilisent, interviennent auprès de leurs communes, organisent des manifestations comme la kermesse de l'IMP du Saut-le-Cerf, vendent des cartes de vœux en fin d'année, participent à l'opération Brioches de l'Amitié et cotisent personnellement chaque mois au fond de solidarité. Les relations avec les acteurs du secteur médico-social, associations et professionnels, les journaux, les Lions-Clubs, s'intensifient et deviennent sources des subventions qui vont permettre de passer aux réalisations. A l'Assemblée générale de 1971, on put alors annoncer le financement de l'extension de l'IMPro d'Epinal et présenter l'avant-projet de réalisation d'un IME sur le secteur de Remiremont en remplacement de celui de Gérardmer hélas fermé. Le Président Cussenot remerciant l'ensemble des contributeurs institutionnels et privés, ne manqua pas de rendre un hommage appuyé à celui qui fut le principal artisan de ce développement: « Sans Monsieur Noël, toutes les étapes auraient été impossibles à franchir; si maintenant il existe une structure solide qui permet facilement d'établir un programme et d'envisager, avec beaucoup de confiance, la création d'autres instituts dans le département, c'est le courage, le cœur, la conscience et l'intelligence de Monsieur Noël qui sont à la base de tout.». C'est l'année suivante que le Président put annoncer que ces projets entraient dans la réalité : un terrain venait d'être acquis à Saint-Amé pour implanter l'IME-IMPro avec le soutien du Maire, monsieur Barlogis et l'étude lancée de l'implantation d'un CAT sur une parcelle acquise à la ville d'Epinal grâce à son Maire, Monsieur Blanck. L'Assemblée générale de 1973, rehaussée par la présence de Christian Poncelet Secrétaire d'état auprès du Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population, précisa l'ampleur des coûts de ces réalisations en cours (2 millions de NF environ) et la part des différents contributeurs, l'ADAPEI prenant à sa charge une part significative du financement.

Symbole de l'aboutissement de tous ces efforts, l'assemblée générale de 1974 se tient dans les locaux flambant neufs du premier CAT de l'ADAPEI à la Voivre à Epinal, inauguré quelque temps plutôt, le 2 novembre 1974 par Madame Giscard d'Estaing, épouse du Président de la République. On permettait ainsi d'offrir un travail aux adultes inadaptés et donc une vie aussi normale que possible. Le docteur Cussenot donne alors rendez-vous à Christian Poncelet, Secrétaire d'Etat au budget à nouveau présent, pour inaugurer l'année suivante l'IME de Saint-Amé.

On ne peut terminer cette évocation des pionniers sans citer Mesdames Vincent, Izarn, Chouleur, Koch, Cunin et Messieurs Canaple, Roch, Marchal, Colin, Lemonnier, Creusot et bien d'autres personnes tout aussi méritantes et qui savaient concilier leur engagement avec leur vie familiale et professionnelle. Un merci également à Mademoiselle Bœuf, la première Secrétaire décédée en 1986, qui eut fort à faire, relayée ensuite pendant quelque 40 années par Madame Clément, responsable par la suite des Ressources Humaines.

Le temps d'un large accueil et de la solidarité (1975 -2000).

Après plus de treize années d'un engagement sans faille Monsieur Albert Noël, durement éprouvé par la maladie, doit quitter ses fonctions en 1977. En remerciement de toute son action, le conseil d'administration du premier octobre 1977 le nomme Président d'Honneur. Monsieur Pierre Baratçabal lui succèdera jusqu'en 1992, remplacé ensuite par Monsieur Philippe Fouchard.

La loi promulguée le 30 juin 1975, a permis la mise en place d'un schéma pragmatique et généreux en officialisant la nécessité de créer des structures pouvant accueillir durablement et avec qualité des handicapés mentaux de tous âges et de tous niveaux. Ainsi naîtront :

- L'I.M.E. de Saint-Amé ouvert en septembre 75 et l'IME de Mandres-sur-Vair ouvert le 12 novembre 1975 dans une ancienne colonie de vacances du XI^e arrondissement de Paris sous l'impulsion de M. Georges Collin ancien conseiller général et administrateur Adapei, inauguré en janvier 76 par M. Lenoir secrétaire d'Etat aux affaires sociales.

- Le CAT de Saint-Dié dit "Ateliers de la Croisette" ouvert en janvier 78 dans les bâtiments des anciens établissements Knobel, le C.A.T. de Saint-Amé ouvert le 2 mai 85, et le CAT de Mandres-sur-Vair le 2 septembre 1991 provisoirement dans les locaux de l'IMPro.

- Le premier Foyer pour Travailleurs Handicapés à Epinal dit "foyer de semaine" propose en septembre 81 places au sein du foyer de jeunes travailleurs pour des travailleurs de CAT. Un Foyer Médicalisé de 10 places ouvre à Nomexy le 5 novembre 1990 dans les anciens bâtiments de la crèche des établissements Boussac, agrandi l'année suivante à 20 places. Un foyer occupationnel à Saint-Dié accueille 12 adultes le 1er octobre 1990.

L'Assemblée générale du 15 juin 1980 fut l'occasion de fêter les 20 ans de l'association. Elle rassembla la majorité de ses pionniers et nul autre que René Touchet ne put mieux en relater l'historique. L'action de l'Adapei des Vosges ne s'est cependant pas bornée à ouvrir des établissements ; elle est par exemple, sous l'impulsion de Jean Cloquet, à l'origine de la création le 9 juin 1980 de l'Association Tutélaire d'enfants Inadaptés (ATI) qui deviendra Association Tutélaire des Vosges (ATV) en 1994. Madame Grosjean et Monsieur Pouillet, administrateurs de l'Adapei en furent des acteurs essentiels. En 1990, L'Adapei des Vosges crée un groupe de travail avec l'OPAC des Vosges pour apporter une solution à l'hébergement des travailleurs de l'ESAT de Saint Amé. La municipalité de cette commune fit don du terrain jouxtant l'ESAT et l'association "Tremplin", présidée par Monsieur Canaple administrateur de l'Adapei, fut créée pour gérer ce foyer ouvert le 4 novembre 1991. La coopération avec l'OPAC et OPHLM se concrétisera aussi par la création des quartiers d'habitation locative "Les Courtes Royes" et "Cense Figaine".

Certains des établissements de l'Adapei des Vosges portent un nom symbolique de ce que recherche avant tout l'association :

- "La Traversière" à Nomexy, symbole du passage entre la vie d'assisté et l'apprentissage de la vie, passage aussi entre la crainte et l'espoir.
- "Le Patio" à Saint-Dié, lieu d'une maison où l'on vit intensément et dans l'échange.

Dans cette longue énumération, n'oublions pas de mentionner la naissance en juillet 86) du S.E.S.S.A.D. (Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile) et de ses 4 antennes (Epinal, Mandres sur Vair, Saint Amé et Saint-Dié) ayant pour but de venir en aide et d'accompagner des parents dans leur découverte ou dans leur quotidien difficile du handicap.

On pourrait imaginer que ce développement intensif mobilisa toutes les énergies. Il n'en fut rien, la vie associative également fut intense. Une commission spéciale l'avait prise en main et de multiples actions furent entreprises afin de développer l'entraide et la solidarité dans les familles. Des délégués de secteur accueillaient les familles pour les orienter et les conseiller dans leurs démarches. Un service d'aide bénévole à domicile fut mis en place à Epinal en 1980 sous l'impulsion de Madame Izarn, Vice-présidente de l'Adapei, afin de soulager les familles en charge d'un jeune handicapé. C'est aussi l'action familiale qui a organisé pendant plusieurs années la vente de cartes de vœux en fin d'année dans les familles. Ce ne sont que quelques exemples de l'action familiale et on citera également parmi les piliers de cette action, Mesdames Vincent, Tenette, Duquet, Mademoiselle Colin, Monsieur Roch et bien d'autres. Afin de témoigner de tout cela, le premier journal de l'ADAPEI des Vosges, intitulé l'AMI, qui se voulait être simplement un bulletin d'information, paraît en 1982. Selon le Président Cussenot, "ce bulletin n'était autre qu'un ami qui vous rend visite, vous informe, vous conseille et partage avec vous tous les problèmes qui sont les nôtres". Cinquante-huit numéros se suivront jusqu'en juillet 2000, date à partir de laquelle ce bulletin prit diverses formes jusqu'à "la Plume de l'Adapei88" que vous lisez aujourd'hui.

Pour parvenir à toutes ces concrétisations, bon nombre de bénévoles se sont serrés les coudes au sein de l'Adapei des Vosges pour convaincre les organismes de tutelle et obtenir les fonds nécessaires aux différents projets. Ils ont également participé à de nombreuses manifestations nationales comme celle de 1998 aux Tuileries, soutenue par cette belle chanson :

« La prochaine fois, dis-moi bonjour...
Tous mes trésors, je donnerais
Pour effacer ce qui t'ennuie ».

En 1990, pour fêter le 30ème anniversaire de l'U.N.A.P.E.I., le handicap mental est reconnu comme Grande Cause Nationale ; la campagne de communication repose alors sur le slogan : « Vivre ensemble, c'est pas débile ». Une flamme de la Dignité, chaleureux symbole, parcourt chaque département et bien sûr, celui des Vosges du 16 au 23 juin. C'est un énorme succès au cours duquel chacun a pu mettre en œuvre ces paroles de J. Méline : « La force de l'action, c'est la force du cœur » (1000 Km parcourus – 516 communes traversées – 637 établissements scolaires visités- plus de 60 articles de presse et un film).

En 1994 fut inauguré le restaurant "Les Erables" afin de diversifier l'activité de l'ESAT d'Epinal. Le Dr. Cussenot et Monsieur Fouchard, directeur avaient pris cette initiative, fort impressionnés par le restaurant de l'Adapei 37 qu'ils avaient visité quelques années plutôt.

En 1999 le Dr. Cussenot quitte la présidence après trente années d'action pour, selon ses paroles, « guider l'Adapei et mobiliser les bonnes volontés pour construire un bel édifice ». Monsieur Ghislain Barboux qui avait remarquablement tenu le poste de Trésorier de l'association pendant de longues années, lui succèdera jusqu'en 2003. Il ne serait pas convenable de terminer cette évocation des quarante premières années de l'Adapei sans souligner les soutiens souvent indéfectibles des instances de tutelle comme disait le Dr. Cussenot : l'Etat (affaires sociales), le Conseil Général, les Villes concernées et les élus et fonctionnaires correspondants. Nombre d'entre eux ont manifesté leur fidélité aux Assemblées Générales et ont efficacement soutenu les projets et permis leur financement. Nous ne pouvons dans ces quelques lignes les citer tous mais nous les remercions d'avoir su écouter les représentants des familles, de les avoir soutenus et permis de belles réalisations pour que les personnes handicapées intellectuellement puissent accéder à l'éducation, à l'hébergement et à l'emploi.

Le temps de la modernisation, de la sécurisation et de la pérennisation (2000-2020) :

Le pionnier est aussi celui qui ouvre la voie du progrès tout en sachant que « la réussite est fille de la continuité ». Cette dernière période est tout d'abord marquée par la loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale, avec notamment la mise en place obligatoire dans chacun de nos établissements de la Charte des Droits des Usagers, du Livret d'Accueil et du contrat à la vie sociale avec la volonté de rendre plus efficace la participation des personnes accueillies.

Grâce à la ténacité et à l'enthousiasme du mouvement associatif et des parents, auprès des ministères, auprès des élus et des principaux partenaires, est née la loi du 12 février 2005 avec en son cœur les deux grands principes de la compensation du handicap et l'accessibilité. Elle confirme la loi de 2002, centrée sur la personne, elle crée les M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées) véritables guichets uniques au profit de tous ceux que la vie a rendu fragiles. Cependant, cette loi comme toute loi, est un compromis et à côté de grandes satisfactions, subsistent encore des insuffisances. Il faudra donc continuer à se mobiliser pour une intégration élargie au sein de l'Education Nationale et prévoir des dispositions spécifiques à la déficience intellectuelle ; il sera nécessaire de veiller à l'augmentation de places en ESAT. (ex C.A.T.) et faire en sorte que l'insertion professionnelle soit réellement appliquée quand elle est possible. C'est aussi une période de changement institutionnel. Le cadre dans lequel évoluaient les associations familiales est totalement modifié en quelques années. La loi du 21 juillet 2009, dite loi HPST (Hôpital, Patient, Santé et Territoire) crée les

ARS (Agence Régionale de Santé), qui ont la main sur les dépenses relevant de l'Assurance Maladie, et sont de ce fait un gros contributeur au fonctionnement des associations de l'Unapei. De plus, la Loi du 16 janvier 2016 a regroupé certaines régions. D'une ARS Lorraine, nous sommes passés à une ARS Grand Est. La construction de structures d'accueil n'est plus comme autrefois une demande des associations. Aujourd'hui, les besoins sont recensés et, s'il y a lieu d'élaborer un nouveau programme, un appel à projet est lancé, dans lequel doivent s'inscrire les associations familiales.

Mais tous ces changements n'ont pas arrêté notre association. Au contraire, ces 20 dernières années ont vu sortir de terre de nombreux établissements ou services, au point qu'on peut presque qualifier ces années "d'années bâtisseuses". 2003 est l'année de création du SECAVA (SAVS). L'année suivante, la capacité du FAS "Le Patio" de Saint-Dié des Vosges est augmentée, et la cuisine centrale "Horizon" d'Epinal voit le jour. En 2005 sont inaugurés l'internat IME "La Pastorale" de Saint-Dié des Vosges et le centre de jour "Les Aubépines" d'Epinal. L'année 2006 voit la création à Contrexéville du foyer d'hébergement "Le bois d'Hazau". Un an plus tard, c'est le restaurant "Le Belmont" de Saint Michel sur Meurthe qui entre en service. Une petite période de 3 ans s'écoule, de repos oserait-on dire, et en 2010, c'est à la fois l'ouverture de la MAS autisme du Tholy, établissement unique dans le département, et celle du FAS de Chatenois, "Le Chaneau". Encore 3 ans de passés, et en 2013, le FAM de Saint-Dié des Vosges et l'ESAT de Contrexéville voient le jour, ce dernier en remplacement de l'ESAT de Mandres sur Vair. L'année suivante, le FAM de Nomexy est entièrement reconstruit, et sa capacité d'accueil est augmentée. Le foyer d'hébergement d'Epinal "La Roseraie" est totalement modernisé en 2016. L'ESAT de Saint-Dié des Vosges déménage dans ses nouveaux locaux en 2019, accompagné par la SIPF Pro. En 2020, l'IME d'Epinal est en construction. En 2014, l'ADAPEI des Vosges est devenue Adapei88. Le sigle Adapei est conservé, mais ce n'est plus un acronyme. Il s'écrit donc en minuscule. Voilà des perspectives qui réclament à nouveau beaucoup d'engagement et d'énergie au sein de l'Adapei88, prête à accueillir toutes les bonnes volontés pour démontrer que les parents et leurs amis sont encore capables de réfléchir et d'agir par eux-mêmes. Il en va du bien-être de ceux qui ne sont pas tout à fait comme les autres (ils sont près de 1000 à l'Adapei88 !) et la solidarité parentale doit retrouver ses lettres de noblesse.

En 2020, l'association aurait dû fêter ses 60 ans. Une forte mobilisation des professionnels et des parents permettait d'envisager une manifestation historique d'envergure. Malheureusement, la pandémie de Covid 19 stoppa cet élan. Nous ne pouvions néanmoins nous résoudre à ne pas rendre hommage à tous ces pionniers et à leurs successeurs auxquels nous devons tant. Nous espérons que ces quelques pages auront permis de le faire. Continuons leur œuvre, vivons le présent de manière active et n'oublions pas que « l'histoire nous donne de bons conseils et écarte les mauvais » (Bossuet).

**Ont contribué à cet article
par la numérisation des archives,
leur analyse et la rédaction :**
Jean-François Aubry,
Hilkka Fouchard,
Jean Pouillet (†),
Georges Anderlini.